
PROCÈS-VERBAL DE LA 8^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS TENUE À L'HÔPITAL DU GRANIT LE JEUDI 2 JUIN 2016

Présences :	Gerald Cutting	Administrateur
	Pierre Cossette	Administrateur
	André Forest	Administrateur
	Jacques Fortier	Président
	Patricia Gauthier	Présidente-directrice générale et secrétaire
	Diane Gingras	Vice-présidente
	Pierrette Grenier	Membre observateur
	Frédéric Grondin	Administrateur
	Rachel Hunting	Administrateur
	Michel Kinumbe Elungu	Administrateur
	Patrice Lamarre	Administrateur
	Pauline Lefebvre	Administrateur
	Denis Marceau	Administrateur
	Micheline Richer	Administrateur (en visioconférence)
	Martin Robert	Administrateur
	Serge Therrien	Administrateur
	Raymonde Vaillancourt	Administrateur
Absences motivées :	Luce Samoisette	Administrateur
	Mathieu Touchette	Administrateur
Invités :	Denis Beaulieu	Commissaire aux plaintes et à la qualité des services
	Sylvain Bernier	Directeur administratif de la recherche
	Pierre-Albert Coubat	Directeur des ressources financières
	Carol Fillion	Directeur général adjoint programmes sociaux et de réadaptation
	Linda Gagnon	Directrice des services professionnels adjointe (en visioconférence)
	Olivier Lemieux-Girard	Adjoint à la PDG et affaires publiques
	Gilles Michaud	Directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
	Bruno Petrucci	Directeur de la qualité de l'évaluation, de la performance et de l'éthique

1.0 Ouverture de la séance et constatation des présences

La séance est présidée par M. Jacques Fortier, qui souhaite la bienvenue à tous à cette huitième assemblée du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS. Il précise que Mme Micheline Richer assiste par visioconférence.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président explique le déroulement de la séance ordinaire qui a été modifié à la lumière des commentaires reçus lors de l'évaluation de la dernière assemblée tenue à huis clos. Ainsi, l'agenda de consentement est situé à la fin de la réunion afin de permettre les échanges lors des points de discussion et des suivis des instances du conseil d'administration.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, L'ORDRE DU JOUR SUIVANT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- 1. Ouverture de la séance et constatation des présences**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Questions du public**
- 4. Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2016**
- 5. Informations du président du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale**
- 6. Points de discussion**
 - 6.1 Cadre de référence en éthique clinique et organisationnelle
 - 6.2 Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail
- 7. Informations des comités et instances du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale**
 - 7.1 Suivi du Comité des ressources humaines et des communications - 18 mai 2016
 - 7.2 Suivi du Comité sur la mission universitaire - 16 mai 2016
 - 7.3 Suivi du Comité de gouvernance et d'éthique - 25 mai 2016
 - 7.4 Suivi du Comité de vérification et de suivi budgétaire - 27 mai 2016
 - 7.5 Suivi du Comité de vigilance et de la qualité - 25 mai 2016
- 8. Agenda de consentement**
 - 8.1 Affaires cliniques**
 - 8.1.1 Recommandations de l'Exécutif du CMDP du CIUSSS de l'Estrie - CHUS
 - 8.1.1.1 Effectif des médecins, dentistes et pharmaciens pratiquant au CIUSSS de l'Estrie-CHUS
 - 8.1.1.2 Nomination du chef du Département de biologie médicale
 - 8.1.2 Modification au registre des signataires autorisés pour le CIUSSS de l'Estrie - CHUS à signer des demandes de paiement à la RAMQ
 - 8.1.3 Dépôt des Règlements de l'Exécutif du CMDP du CIUSSS de l'Estrie - CHUS
 - 8.1.4 Dépôt des Règlements modifiés du conseil des infirmières et des infirmiers
 - 8.2 Affaires administratives**
 - 8.2.1 Projet de laboratoire de simulation clinique à Fleurimont
 - 8.2.2 Dépôt des Règlements de régie interne du CUCI
 - 8.3 Affaires universitaires**
 - 8.3.1 Nomination des chercheurs réguliers des centres et institut depuis le 1^{er} avril 2015
 - 8.3.1.1 Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux (IUPLSSS)
 - 8.3.1.2 CHUS
 - 8.3.2 Comité d'éthique de la recherche du CHUS
 - 8.3.2.1 Démission d'un membre
 - 8.3.2.2 Renouvellements pour deux membres
 - 8.3.2.3 Changement de statut d'un membre
 - 8.3.3 Comité d'éthique de la recherche du CSSS-IUGS - Changement de statut de deux membres
- 9. Divers**
- 10. Huis clos**
 - 10.1 Échange avec le Commissaire aux plaintes et à la qualité des services
 - 10.2 Point d'information : éthique à la recherche
 - 10.3 Procédure d'autoévaluation du conseil d'administration et de ses comités
 - 10.4 Exclusivité de fonctions et les déclarations d'intérêts des cadres supérieurs
 - 10.5 Évaluation de la rencontre
- 11. Clôture de la séance**

3.0 Questions du public

Une première intervention est faite par le directeur général de « Line space » et représentant de l'APTS, qui souhaite avoir des précisions sur trois sujets précis, dont :

1. Le transfert de ressources vers les Groupes de médecine de famille (GMF) : le nombre de ressources du CIUSSS de l'Estrie – CHUS devant transférer;
2. Le projet Optilab : les enjeux liés aux techniciens et aux professionnels de laboratoire, et au transport des échantillons;
3. Le plan de développement des ressources humaines : une pétition sur le non-respect des conventions collectives, quant au plan de développement des ressources humaines, est lue et déposée séance tenante. Cette pétition exige que les comités de développement des ressources humaines soient remis en fonction immédiatement.

En ce qui concerne le transfert des ressources vers les GMF, la présidente-directrice générale précise que le projet est à l'état embryonnaire et que le nombre exact de ressources qui seront transférées n'est pas encore connu officiellement. Cependant, il est estimé à environ 30 ressources. L'Institut de première ligne du CIUSSS de l'Estrie – CHUS a reçu un mandat d'accompagnement du ministère pour le transfert et l'intégration des ressources.

Pour le projet Optilab, la présidente-directrice générale informe qu'une rencontre syndicale a eu lieu avec le directeur responsable du projet tout récemment ainsi que la direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques. Une rencontre aura lieu le 8 juin prochain lors de laquelle le personnel sera informé du cheminement du dossier. Un plan d'action est en cours pour tout le Québec et la mise en œuvre est prévue d'ici 2019.

Pour ce qui est du plan de développement des ressources humaines, Monsieur Gilles Michaud, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, stipule que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS a le mandat de relancer le comité de développement des ressources humaines et que l'établissement va prendre acte de la pétition remise.

Une seconde intervention est faite par Mme Rachel Lafrance, membre de l'APTS, qui veut avoir des précisions sur la situation financière qui engendre le non-remplacement des ressources cliniques et quelles seront les actions prises pour améliorer les circonstances de compressions budgétaires.

Monsieur Pierre-Albert Coubat, directeur des ressources financières et de la logistique, indique que le prochain budget et les mesures qui seront prises seront présentés au prochain conseil d'administration le 14 juin. Un plan de communication sera émis le lendemain de l'assemblée à l'ensemble du personnel.

4.0 Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2016

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, LE PROCÈS-VERBAL EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Suivis du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2016

7.1 Plan d'action annuel 2016-2017

Au cours de la séance du 5 mai dernier, les membres ont adopté le plan d'action annuel. Certains indicateurs étaient soumis pour approbation dans le cadre de la démarche d'entente de gestion avec le MSSS. Le tableau détaillant les engagements retenus par le MSSS pour l'année 2016-2017, influençant les propositions d'engagement déposées par l'établissement, a été remis aux membres préalablement.

Les indicateurs des thèmes du soutien à domicile de longue durée, de la santé mentale et de la santé physique – chirurgie ont été modifiés et nécessiteront des actions.

5.0 Informations du président du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale

Le rapport d'activités du président du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale, pour la période du 6 mai au 2 juin, a été transmis aux membres. Le président et la présidente-directrice générale font part des différentes activités ayant eu lieu.

De plus, aujourd'hui, une séance d'information avec les médias locaux s'est tenue pour rassurer la population sur les intentions du CIUSSS de l'Estrie – CHUS d'être présent dans la communauté et de maintenir des services de qualité et sécuritaire, tel que la population les connaissait. Aussi, aujourd'hui une rencontre a été organisée pour le personnel du Granit avec la direction afin de les informer sur le transfert de certains postes administratifs.

Un communiqué a été émis le 27 mai informant que les services en protection de l'enfance et de la jeunesse, situés au 5, rue des Sources à Windsor, déménagent, dès le 26 mai 2016, au 79, rue Allen.

6.0 Points de discussion

6.1 Cadre de référence en éthique clinique et organisationnelle

Le président invite monsieur Bruno Petrucci, directeur de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique, à présenter ce point et à répondre aux questions.

Après questions et commentaires, la résolution suivante est adoptée.

RÉSOLUTION : CA 628 – 2016-06-02

Relative au Cadre de référence en éthique clinique et organisationnelle

CONSIDÉRANT :

- la demande faite par le Ministère de la santé et des services sociaux de repenser l'organisation de l'éthique dans une perspective d'optimisation des ressources et de proposer une offre de service qui répond aux besoins;
- qu'en vertu de l'article 233 de la Loi sur les services de santé et des services sociaux (RLRQ, c. S-4.2), l'établissement doit se doter d'un code d'éthique;
- l'opportunité qu'offre la réorganisation pour repenser la place de l'éthique clinique et organisationnelle au sein de l'organisation;
- les consultations effectuées auprès des instances professionnelles (CMDP, CII et CM), auprès du Commissaire aux plaintes et à la qualité des services et auprès du Comité des usagers du centre intégré (CUCI) au cours des derniers mois;
- l'approbation du Bureau de direction et du Comité de coordination interdirections;
- la préoccupation du Comité de gouvernance et d'éthique de considérer des personnes faisant partie des différents réseaux locaux dans la composition des membres du Comité d'éthique clinique et organisationnelle;
- la préoccupation du Comité de gouvernance et d'éthique de considérer l'équité homme-femme dans la composition dudit comité;
- que le Comité de gouvernance et d'éthique recommande l'adoption des documents issus des travaux du Chantier éthique;
- que le Comité de vigilance et de la qualité recommande l'adoption des documents issus des travaux du Chantier éthique;
- L'évaluation prévue après un an devra considérer de maintenir trois comités au lieu de deux.
- l'accord des membres du Conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : Le Cadre de référence en éthique clinique et organisationnelle, les règles de fonctionnement du Comité d'éthique clinique et organisationnelle ainsi que le Code d'éthique.

6.2 Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail

Le président invite monsieur Gilles Michaud, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, à présenter ce point et à répondre aux questions. Il rappelle que ce point a fait l'objet d'une présentation en séance de travail privée.

Après échanges, la résolution suivante est adoptée.

RÉSOLUTION : CA 629 – 2016-06-02

Relative à la Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail

- CONSIDÉRANT :**
- que la politique doit être approuvée par le conseil d'administration d'ici la fin mai et retournée au msss;
 - que cette démarche est provinciale, c'est-à-dire qu'elle vise tous les établissements du réseau de la santé et des services sociaux;
 - que la politique est la première étape à réaliser pour ensuite permettre les travaux sur les procédures et les moyens de soutien auprès du personnel et des usagers;
 - que le volet d'enseignement devra être inclus dans les deux sections, soit des principes directeurs et des rôles et responsabilités, sous la direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques;
 - l'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'AUTORISER : La mise en place de la Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail.

7.0 Information des comités et instances du conseil d'administration et de la PDG

7.1 Suivi du Comité des ressources humaines et des communications - 18 mai 2016

Le président invite M. Serge Therrien, président du Comité, à présenter le suivi de la rencontre tenue le 18 mai dernier.

7.2 Suivi du Comité sur la mission universitaire - 16 mai 2016

En l'absence de Mme Luce Samoisette, la présidente-directrice générale fait état de la rencontre ayant eu lieu le 16 mai dernier.

7.3 Suivi du Comité de gouvernance et d'éthique – 25 mai 2016

Le président invite Mme Pauline Lefebvre, présidente du Comité, à faire le suivi de la rencontre qui a eu lieu le 25 mai dernier.

7.4 Suivi du Comité de vérification et de suivi budgétaire – 27 mai 2016

En raison de l'absence du président à la dernière rencontre du Comité, M. Gerald Cutting, membre, est invité à faire le suivi du Comité de vérification qui a eu lieu le 27 mai dernier.

7.5 Suivi du Comité de vigilance et de la qualité – 25 mai 2016

Le président invite Mme Micheline Richer, présidente du Comité de vigilance et de la qualité, laquelle est en visioconférence, à présenter le rapport de la rencontre ayant eu lieu le 25 mai dernier.

8.0 Agenda de consentement

8.1 Affaires cliniques

8.1.1 Recommandation de l'exécutif du CMDP du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

Pour les points 8.1.1. à 8.1.3, en l'absence de Dr Stéphane Tremblay, directeur général adjoint programme santé physique générale et spécialisée, et de Dre Collette Bellavance, directrice des services professionnels, le président invite Dre Linda Gagnon, directrice des services professionnels adjointe – médecine spécialisée, qui est en visioconférence, à répondre aux questions, s'il y a lieu.

8.1.1.1 Effectif des médecins, dentistes et pharmaciens pratiquant au CIUSSS de l'Estrie- CHUS

RÉSOLUTION : CA de 630 à 636– 2016-06-02

Relative aux effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens pratiquant au CIUSSS de l'Estrie-CHUS

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité sur proposition dûment appuyée. Elles apparaissent dans le dossier en annexe et font partie intégrante du présent document.

8.1.1.2 Nomination du chef de département de biologie médicale

RÉSOLUTION : CA 637– 2016-06-02

Relative à la nomination du chef de département de biologie médicale

- CONSIDÉRANT :**
- la mise en place du CIUSSS de l'Estrie - CHUS;
 - que tout département clinique doit être dirigé par un chef de département;
 - que le Dr Jean Dubé est membre actif au sein du CMDP;
 - les compétences personnelles et professionnelles du Dr Jean Dubé;
 - qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les chefs de départements cliniques;
 - la recommandation du comité de nomination;
 - la recommandation du CMDP, formulée lors de sa rencontre du 22 mars 2016;
 - l'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE NOMMER : Dr Jean Dubé à titre de chef du Département de laboratoire de biologie médicale du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, pour un mandat de 4 ans. Les conditions de rémunération et de soutien administratif doivent être convenues avant que Dr Dubé soit en mesure d'entrer en fonction.

8.1.2 Modification des signataires autorisés par le CIUSSS de l'Estrie – CHUS à signer des demandes de paiement à la RAMQ

RÉSOLUTION : CA 638– 2016-06-02

Relative à la modification au registre des signataires autorisés pour le CIUSSS de l'Estrie – CHUS à signer des demandes de paiement à la RAMQ

- CONSIDÉRANT :**
- que la loi prévoit qu'il est nécessaire de nommer les personnes autorisées à attester l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les professionnels;
 - la création du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et la mise en place de la nouvelle structure;
 - que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS doit réviser la liste des signataires et établir la mise à jour du « Registre des signataires autorisés pour un établissement du réseau de la santé », document exigé par la RAMQ;
 - la recommandation de la directrice des services professionnels;
 - la responsabilité du conseil d'administration de nommer les personnes autorisées;
 - l'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'AJOUTER : le nom des personnes suivantes au registre des signataires autorisés du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, pour les installations Hôtel-Dieu de Sherbrooke et Hôpital Fleurimont :

- Dre Nathalie McFadden, chef intérimaire du Service de chirurgie, rétroactif au 1^{er} mai 2016;
- Monsieur Rémi Brassard, directeur des services multidisciplinaires (Optilab seulement).

8.1.3 Dépôt des règlements de l'Exécutif du CMDP du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

RÉSOLUTION : CA 639– 2016-06-02

Relative au dépôt des Règlements de l'Exécutif du CMDP du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

- CONSIDÉRANT :**
- la mise en place du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
 - que le présent règlement statue sur la régie interne du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) et vise également la création des comités du CMDP et leur fonctionnement;
 - que le présent règlement doit être interprété et appliqué conformément aux dispositions contenues dans la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (RLRQ, c. S-4.2) (Loi), le *Règlement sur l'organisation et*

l'administration des établissements (ROAÉ) et les règlements du conseil d'administration de l'établissement;

- l'approbation des membres du CMDP;
- la recommandation du comité exécutif du CMDP;
- l'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
- l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : - les règlements du CMDP du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

8.1.4 Dépôt des Règlements modifiés du Conseil des infirmières et des infirmiers

La présidente-directrice générale est invitée à répondre aux questions, le cas échéant.

RÉSOLUTION : CA 640 – 2016-06-02

Relative au dépôt des Règlements modifiés du Conseil des infirmières et des infirmiers

- CONSIDÉRANT :**
- le projet type du ministère;
 - l'approbation du Comité exécutif du Conseil des infirmières et infirmiers (CECII) lors de sa rencontre ayant eu lieu le 10 mai 2016;
 - l'adoption des Règlements provisoires lors de l'Assemblée générale annuelle du CECII tenue le 25 mai 2016;
 - l'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : les modifications apportées aux règlements provisoires du Conseil des infirmières et infirmiers.

8.2 Affaires administratives

Le président invite M. Serge Therrien, président du Comité des ressources humaines et des communications, à répondre aux questions.

8.2.1 Projet de laboratoire de simulation clinique à Fleurimont.

RÉSOLUTION : CA 641– 2016-06-02

Relative au projet de laboratoire de simulation clinique (LSC) à Fleurimont

- CONSIDÉRANT :**
- qu'une première phase du projet (1A) a déjà été réalisée et que la non-réalisation de la phase 1B compromettrait une utilisation optimale et efficiente du LSC, notamment parce que la première phase a permis d'acquérir que 23 % des équipements;
 - les retombées positives du LSC dans l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins principalement par un meilleur transfert des apprentissages et l'amélioration de la collaboration interprofessionnelle;

- qu'une telle infrastructure permet de répondre aux exigences d'accréditation des programmes de résidence;
- la subvention obtenue du Ministère de l'Éducation de 5 200 000 \$;
- l'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
- l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- D'AUTORISER :**
- le projet LSC phase 1B;
 - l'embauche des professionnels (architectes et ingénieurs);
 - la construction si les sommes nécessaires sont disponibles.

8.2.2 Dépôt des Règlements de régie interne du CUCI

Le président invite M. Denis Marceau à répondre aux questions.

Le CUCI a fait appel à l'expertise du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) pour l'élaboration de ses règles de fonctionnement. Le RPCU a produit un modèle conforme aux nouvelles normes de reddition de compte (annexe 2 de la circulaire ministérielle sur les paramètres budgétaires des comités des usagers et comités de résidents). Un sous-comité, composé de quatre membres, a retravaillé le modèle du RPCU pour l'adapter aux besoins du Comité des usagers du CIUSSS de l'Estrie – CHUS. Finalement, les membres du CUCI ont approuvé ces règles de fonctionnement le 6 mai dernier.

Monsieur Marceau termine en soulignant la présence de membres des Comités des usagers locaux de la Pommeraie et du Granit.

Le président les remercie de leur présence.

8.3 Affaires universitaires

Le président invite M. Sylvain Bernier, directeur administratif de la recherche, à répondre aux questions concernant les affaires universitaires.

8.3.1 Nomination des chercheurs réguliers des centres et institut depuis le 1^{er} avril 2015

8.3.1.1 Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux (IUPLSSS)

RÉSOLUTION : CA 642 – 2016-06-02

Relative à la nomination des chercheurs réguliers de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux (IUPLSSS)

- CONSIDÉRANT :**
- la recommandation favorable du Comité des responsables d'axe de l'IUPLSSS;
 - la pertinence des thématiques de recherche des quatre candidats à l'avancement de la programmation scientifique 2014-2019 de l'IUPLSSS;
 - l'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : la nomination des quatre nouveaux professeurs-chercheurs à l'IUPLSSS, dont :

- Christiane Guay
- Danielle Maltais
- Chantal Camden
- France Desjardins

8.3.1.2 Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS)

RÉSOLUTION : CA 643 – 2016-06-02

Relative à la nomination des chercheurs réguliers du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

- CONSIDÉRANT :**
- que l'ajout de nouveaux chercheurs doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
 - que la nomination des nouveaux chercheurs a été adoptée par le Conseil scientifique du Centre de recherche du CHUS;
 - l'analyse effectuée par les membres du Comité de la mission universitaire;
 - l'accord des membres du Comité de la mission universitaire;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'APPROUVER : la nomination des nouveaux chercheurs suivants au sein du Centre de recherche du CHUS :

- Émilie Lagueux
- Nathaly Gaudreault

8.3.2 Comité d'éthique de la recherche du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS)

8.3.2.1 La Démission d'un membre

RÉSOLUTION : CA 644 – 2016-06-02

Relative à la démission d'un membre

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver les demandes du Comité d'éthique de la recherche du CHUS;
 - le mandat confié au Comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des demandes du Comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
 - l'analyse effectuée par les membres du Comité de la mission universitaire;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE RECOMMANDER : au conseil d'administration de recevoir la démission de Madame Marie-Pierre Rousseau.

8.3.2.2 Renouvellements pour deux membres

RÉSOLUTION : CA 645 – 2016-06-02

Relative aux renouvellements pour deux membres

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver la nomination des membres du Comité d'éthique de la recherche du CHUS;
 - le mandat confié au Comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des candidatures pour le Comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
 - l'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ENTÉRINER : le renouvellement des mandats de Me Denise Lauzière et de Dre Anne-Marie Côté pour une période de trois ans.

8.3.2.3 Changement de statut d'un membre

RÉSOLUTION : CA 646 – 2016-06-02

Relative au changement de statut d'un membre

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver la nomination des membres du comité d'éthique de la recherche du CHUS;
 - le mandat confié au Comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des candidatures pour le Comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
 - l'analyse effectuée par les membres du Comité de la mission universitaire;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ENTÉRINER : la demande de changement de statut de Madame Julie Quenneville, représentante substitut scientifique à représentante scientifique régulière.

8.3.3 Comité d'éthique de la recherche du CSSS-IUGS – Changement de statut de deux membres

RÉSOLUTION : CA 647 – 2016-06-02

Relative au changement de statut de deux membres du Comité d'éthique de la recherche du CSSS-IUGS

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver la nomination des membres du comité d'éthique de la recherche du CSSS-IUGS;
 - le mandat confié au Comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des candidatures pour le Comité d'éthique de la recherche de l'établissement;

- la recommandation de la présidente du Comité d'éthique de la recherche du CSSS-IUGS, Mme Chantal Doré, et des membres du Comité, formulée lors d'une consultation par courriel tenue le 10 mars 2016;
- l'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
- l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ENTÉRINER : la nomination du mandat suivant, comme membre régulier, au sein du comité d'éthique de la recherche du CSSS-IUGS :

- Mme Audrey Brassard, à titre de membre chercheuse régulière au Comité d'éthique de la recherche du CSSS-IUGS pour la période du 1^{er} septembre 2016 au 1^{er} septembre 2019.

RÉSOLUTION : CA 648 – 2016-06-02

Relative au changement de statut de deux membres du Comité d'éthique de la recherche du CSSS-IUGS

CONSIDÉRANT :

- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver la nomination des membres du Comité d'éthique de la recherche du CSSS-IUGS;
- le mandat confié au Comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des candidatures pour le Comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
- la recommandation de la présidente du Comité d'éthique de la recherche du CSSS-IUGS, Mme Chantal Doré, et des membres du Comité formulée lors d'une consultation par courriel tenue le 10 mars 2016;
- l'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
- l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ENTÉRINER : la nomination du mandat suivant, comme membre substitut, au sein du Comité d'éthique de la recherche du CSSS-IUGS :

- Mme Kim Désilets, avocate, à titre de membre substitut experte juriste au Comité d'éthique de la recherche du CSSS-IUGS pour la période du 25 novembre 2016 au 25 novembre 2019.

9.0 Divers

Aucun autre point n'est ajouté.

10.0 Huis clos

Les invités quittent la salle pour ces points à l'ordre du jour. Seuls Messieurs Petrucci, Michaud et Beaulieu demeurent sur place pour présenter les points les concernant.

10.1 Échange avec le commissaire aux plaintes et à la qualité des services

Monsieur Denis Beaulieu, commissaire aux plaintes et à la qualité des services, souligne qu'il a fait l'analyse d'une plainte reçue en lien avec le service du 811, qui a fait l'objet d'un questionnement à la dernière assemblée. Il s'avère que les services infirmiers n'étaient pas en cause et qu'une recommandation a été émise.

D'autre part, il est souligné que des situations persistent dans certaines directions qui ont une incidence sur le nombre de plaintes reçues. Par conséquent, le Comité de vigilance et de la qualité abordera le sujet à la prochaine rencontre concernant les plaintes reliées aux relations interpersonnelles.

10.2 Point d'information : éthique à la recherche

Le président invite M. Bruno Petrucci à informer les membres d'une plainte d'intégrité à la recherche reçue pendant l'année et de faire état du processus d'examen de la plainte, des conclusions et des prochaines étapes reliées à l'amélioration du processus.

10.3 Procédure d'autoévaluation du conseil d'administration et de ses comités

Le président invite Mme Pauline Lefebvre à présenter ce point.

Après échanges, la résolution suivante est adoptée.

RÉSOLUTION : CA 649 – 2016-06-02

Relative à la procédure d'autoévaluation du conseil d'administration et de ses comités

- CONSIDÉRANT :**
- qu'instaurer un système d'autoévaluation des pratiques, des besoins et des priorités au sein d'un conseil d'administration est une composante essentielle d'une saine gouvernance;
 - que le conseil d'administration doit faire preuve de leadership et donner l'exemple quant à l'importance de la performance au sein de l'établissement qu'il représente;
 - la nécessité de bien encadrer le processus d'autoévaluation;
 - la recommandation des membres du comité de gouvernance et d'éthique et l'analyse à venir des questionnaires d'autoévaluation;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : la procédure d'autoévaluation du conseil d'administration.

10.4 Exclusivité de fonctions et les déclarations d'intérêts des cadres supérieurs

Le président invite M. Gilles Michaud à faire état du processus d'exclusivité de fonctions et des déclarations d'intérêts des cadres supérieurs.

En conformité avec les obligations découlant de la Loi 10, le conseil d'administration est informé des déclarations d'intérêts écrites des personnes visées par la loi. À cet égard, il est déposé au conseil d'administration un état de situation global des intérêts déclarés. Par ailleurs, il est également déposé au conseil d'administration un état de situation des déclarations en regard de l'obligation d'exclusivité de fonctions prescrite dans ladite Loi.

Pour ce qui est des déclarations d'intérêts déposés, l'analyse complétée indique que les conflits d'intérêts déclarés sont d'ordre mineur et comportent des risques faibles d'atteinte à la réputation du CIUSSS de l'Estrie-CHUS ou d'entrave à la neutralité des gestionnaires visés. Dans tous les cas, la production des déclarations a constitué un moyen raisonnable de prévenir ou régler les situations de conflit d'intérêts potentiel déclarées.

10.5 Évaluation de la rencontre

Les membres émettent leurs commentaires.

Il est souligné que peu de personnes se sont présentées lors de la séance publique, et ce, malgré les articles publiés dans les journaux cette semaine.

Les membres saluent le travail exceptionnel du président, de la présidente-directrice générale et de leurs équipes en préparation des événements ayant eu lieu aujourd'hui à Lac-Mégantic.

11.0 Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 35.

Jacques Fortier, président

Patricia Gauthier, secrétaire